



Comité Départemental de Tir à l'Arc 37
Maison des Sports de Touraine
Rue de l'aviation - Z.A. " Le Papillon " - BP 100
37210 PARÇAY-MESLAY

Réunion du Comité Directeur du 1^{er} février 2019

La séance débute à 20 heures 40.

Les participants sont : 11/13

Nom/ Prénom	Club	Nom/ Prénom	Club
Astorgue Dominique	Richelieu	Baillargeaux François	Saint Cyr
Bourdon Eric	Montbazou	Charrois Thierry	St Avertin
Crenn Patrick	La Croix		
Dubois Jean-Baptiste	La Croix		
Gerrand Anthony	Richelieu	Gerrand Noémie	Richelieu
Olivier Thierry	Montbazou	Rivrais Bruno	Amboise
Villate Annette	La Croix		

Absent excusés : Etienne Durand, Olivier Drabik.

I - Organisation AG du Comité Régional :

Une salle de 80 personnes avec projecteur a été réservée le matin ainsi que l'Amphithéâtre ou se déroulera l'Assemblée Générale du Comité Régional CVLTA l'après-midi.

Le repas traiteur a été réservé, nous avons un budget de 14 € par personne et le repas traiteur retenu coûtera sans les boissons 11 € par personne. Noémie se chargera des petites courses pour le café et les boissons.

Anthony, François et Noémie se chargeront d'accueillir les membres du comité régional le matin du samedi 16 février. Pour le pot d'Assemblée Générale, il est prévu des chouquettes du Rosé Pétillant et du Jus d'Orange.

L'Amphithéâtre nous sera facturé 150 €.

II - Championnat Départemental :

Afin de pouvoir organiser le Championnat départemental il faut rester sur 2 jours. Mais cela crée une contrainte supplémentaire pour les archers qui souhaitent faire du covoiturage. Car il faut se déplacer 2 fois !

Aucun règlement du championnat n'étant écrit, les archers se posent des questions, notamment sur le nombre de concours à effectuer pour pouvoir participer au championnat.

Le règlement n'étant pas écrit, la discussion est lancée sur l'intérêt de restreindre le nombre d'archers en obligeant 3 tirs minimum ou alors de prendre une moyenne divisée par 3 quel que soit le nombre de scores et ainsi de « remplir » chaque catégorie du championnat.

Nous devons rédiger un règlement et le publier sur le site du CDTA cela informera les archers. Il faut que les concours départementaux soient marquants qu'ils ne soient pas confondus avec les autres concours dominicaux.

Qu'est-ce que le CDTA pourrait mettre en place afin de montrer l'importance des championnats départementaux ? Le problème est un peu plus compliqué puisque l'on peut voir une baisse de fréquentation dans tous les concours dominicaux.

On pourrait peut-être créer un challenge avec une prime ou un bon d'achat pour inciter les archers à participer plus aux concours. Il faudrait créer une moyenne en fonction du nombre d'archers avec une licence compétition dans le club, et plus d'une année de licence et faire une moyenne en fonction du nombre de participations aux concours. Le club qui aurait la meilleure moyenne remporterait un lot (déterminé par le CD) pour l'équipement de son club ainsi qu'un plateau gravé au nom du challenge qui serait remis en jeu chaque année et sur lequel on ajouterait chaque année le nom du vainqueur.

III - Calendrier Hivernal :

Afin d'éviter le problème concernant le championnat départemental, il faudrait l'inscrire au nom du département ce qui n'engagerait pas de pénalités financières en cas de changement.

Pour le calendrier hivernal 2020, très peu de clubs ont répondu à Annette. Il faudrait vraiment mettre en place une méthodologie afin d'éviter les doublons et surtout faire comprendre à tous les clubs qu'il est obligatoire de passer par le département afin de valider ses dates de concours.

De plus, nous avons toujours un problème de communication avec le comité régional les dates ne sont pas mises à jour.

IV - Différents projets :

François et Jean-Baptiste ont eu une entrevue avec le délégué au sport du conseil départemental. Nous pourrions peut-être prétendre à une subvention sport/santé sur un projet novateur...

Pour le stage 3D, le mandat est presque fini. Les dépenses pour le stage restent inchangées environ 370 € de prestations de Didier Thébault. Nous avons décidé de garder les mêmes tarifs que l'an passé c'est-à-dire 24 € / personne pour les archers du département et 47€ ou 44€ / personne pour les hors département.

Pour le stage Campagne, nous avons un devis de la part de Jonathan Hérim pour un stage uniquement sur le dimanche 2 juin à Amboise. Le devis d'un montant de 325€20 est validé à l'unanimité ainsi que le contenu du stage. Noémie et Bruno se charge de peaufiner les

détails avec Jonathan. Le stage serait ouvert à 10 archers au prix de 10 € par archer du département et 20€ par archer hors département.

Pour le stage Jeune, nous n'avons pas de formateur disponible donc le stage ne pourra se faire.

Françis souhaiterait faire une formation aux entraîneurs (formation entraîneur 1 en continu). Il faudrait sonder les entraîneurs fédéral.

V - Questions diverses :

Le règlement du TAE n'est pas encore définitif. Eclaircissement serait bien car cela provoque de grandes inquiétudes.

Le Trophée des Mixtes a été relancé pour cette saison. Il aura lieu en salle le dimanche 3 février AM et en extérieur le samedi 18 mai AM, les deux manches seront organisées à Montbazon. Pour la manche en salle, il y a 24 équipes d'inscrites. Le club de Montbazon offre les médailles de la première manche mais il serait bien que le CDTA offre les médailles de la seconde manche (reste stock de vieilles médailles) et fasse faire des stickers à coller au dos.

Une commande de stickers de toutes les disciplines extérieures sera faite fin mars, les visuels seront créés d'ici là.

Prochaine réunion de Comité Directeur le Vendredi 5 Avril à 20 h 30 à la Maison des Sports.

Fin de séance à 23h45.

La Trésorière,

Noémie Gerrand